



Ligue de Golf Paris Île-de-France

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES JEUNES FINALE INTERREGIONALE PARIS ILE-DE-FRANCE

U12 – BENJAMINS

Samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet 2023

Golf d'Ozoir la Ferrière

Château des Agneaux

77330 OZOIR LA FERRIERE

☎ : 01 60 02 60 79

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

1. PRESENTATION

Cette épreuve est qualificative pour les Championnats de France des Jeunes U12 et Benjamins.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert exclusivement aux joueuses et joueurs :

- de nationalité française,
- licenciés en Ligue Paris Ile-de-France, et
- disponibles pour les Championnats de France Jeunes en cas de qualification.

Le champ des joueurs sera composé :

- des Benjamins Squad A et B Fédéraux non directement qualifiés pour les Championnats de France Jeunes
- des joueurs qualifiés à l'issue des 2 épreuves sélectives de la Ligue

SOIT UN MINIMUM DE :

U12 = 39 Garçons et 15 Filles

BENJAMINS = 30 Garçons et 12 Filles

(ces chiffres seront réactualisés après la parution du Ranking Jeunes de Juin)

- des joueurs exemptés de qualifications (voir règlement des qualifications)
- des Wild Cards accordées par la Ligue

Les joueurs doivent s'être acquittés de leur « droit de jeu fédéral » de 35€ et Attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

3. ENGAGEMENTS

- o Les joueurs devront s'inscrire directement sur le site internet de la Ligue Paris Ile-de-France avec règlement en ligne des droits de jeu
- o **Le droit d'inscription est fixé à 50€ par joueur. En cas de forfait après la publication des départs (48h avant l'épreuve), les droits d'inscription restent dû.**

4. INSCRIPTION DES JOUEURS

Date de clôture des inscriptions : Entre le 15 et 25 Juin 2023



Ligue de Golf Paris Île-de-France

5. RECONNAISSANCE

La reconnaissance officielle gratuite est programmée **le vendredi 31 juin 2023**.

Une reconnaissance supplémentaire est possible 10 jours avant l'épreuve, hors mercredi 28 et jeudi 29 juin, au tarif Juniors.

Réservation OBLIGATOIRE auprès du Golf.

6. FORMES DE JEU

o **FORMULE: Stroke play Brut – 18 trous par jour**

o **SERIES :**

- 1 série Filles par catégorie
- 1 série Garçons par catégorie

o **DEPARTS :**

Les tirages et heures de départ seront consultables sur www.lgpidf.com au plus tard 48h avant l'épreuve.

7. REPÈRES DE DÉPARTS

Repères Jeunes U12 et Benjamins. (Voir recommandations § 3.6-4 du vadémécum fédéral)

8. CONSIGNES SUR LE TERRAIN

Voir Qualifications Mérites

9. QUALIFICATIONS

A l'issue de ces 2 tours, le nombre de joueurs correspondant au quota ci-dessous sera qualifié pour les Championnats de France des jeunes. En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un Play-off « trou par trou » sera organisé.

QUOTA DE QUALIFIÉS POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DES JEUNES 2023 :

Dans la catégorie U12	:	Minimum 10 filles et 16 Garçons
Dans la catégorie Benjamins	:	Minimum 6 filles et 11 Garçons

(ces chiffres seront réajustés après l'attribution des places flottantes)

QUALIFIÉS HORS-QUOTAS

1. Les 20 meilleurs benjamins et les 15 meilleures benjamines au Mérite Jeunes Lacoste du mois de juin.
2. Les vainqueurs de l'année précédente n'ayant pas changé de catégorie d'âge.
3. 12 wild cards DTN

10. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le **Comité de l'épreuve** est composé au minimum de :

- o 1 représentant du Club
- o 1 représentant de la Ligue ou du Comité Départemental du lieu de l'épreuve
- o 1 arbitre de l'épreuve

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.